

COMITE DE SUIVI ET DE PILOTAGE DU 22 JUILLET 2015

Site « Moulin Né de Cauterets, Pic de Cabaliras »

Mairie d'Arras en Lavedan
16h30

Présents :

ADISSON Marc	Direction départementale des territoires 65
BEAUPERE Paulette	Nature Midi-Pyrénées 65
BIELLE Yannick	Parc National des Pyrénées- Secteur d'Azun
DEBAISIEUX Julie	Mairie d'Estaing
DUMESTRE-COURTIADÉ Thierry	Maire de Gaillagos Président du SIVOM du Labat de Bun
GRENOUILLET Rose-Marie	Animatrice Natura 2000
LACAZE YVARS Yvette	Mairie d'Arras en Lavedan
LANNE Sylvain	CC du Val d'Azun
LARZABAL Jean-Baptiste	Maire d'Arcizans-Dessus
LEGRAND Charles	Maire d'Arras en Lavedan
PELUHET Bernard	Maire de Bun
PINTE Jacques	Mairie d'Arcizans-Avant
SALANOVA Fabienne	Direction départementale des territoires 65
SALLENT Anne	GIP-CRPGE
VIGNES Joël	Groupement pastoral d'Arcizans-Avant Mairie d'Arcizans-Avant

Excusés :

BURTIN Claudine	Direction départementale des territoires 65
CAZAUBON Jean-Louis	Chambre d'agriculture 65
CROCHERIE André	DREAL Midi-Pyrénées
DE BELLEFON Renaud	FNE 65
REBATTU Isabelle	Sous-préfète d'Argelès-Gazost
ROBIN-RODRIGO Chantal	Conseillère départementale, canton Vallées des Gaves

Le Président du Comité de pilotage ouvre la séance et remercie la commune d'Arras en Lavedan pour son accueil. De cette façon, il souhaite que les Comités de pilotage puissent se délocaliser dans les communes hôtes du site Natura 2000.

Un rapide tour de table introduit cette réunion afin que tout le monde puisse bien être identifié. Il excuse les personnes ayant signalé leur absence et remercie les membres présents.

ORDRE DU JOUR

- L'avancement des projets depuis juin 2014 :
 - Interventions écoles, Panneau et Lettre d'information
- Suivis naturalistes :
 - Visite des pelouses métallicoles
 - Visite de la zone humide d'Estibe (Arcizans-Avant)
- Gestion pastorale :
 - De nouveaux équipements en préparation pour le Labat de Bun
- Actualités du réseau Natura 2000 :
 - Financements européens, Bilan programme 2007-2013 (DDT)
- Questions diverses

2 / 10

Point 1 – Volet INFORMATION

➤ Le panneau d'information

Le panneau d'information a été installé au printemps par les employés communaux d'Arras en Lavedan, à la sortie du bois de la Curadère, vers le Cabaliros.

Pour une meilleure visibilité des informations qu'il fournit, des choix ont été opérés dans la présentation des caractéristiques du site. Ce panneau est ainsi particulièrement axé sur 2 patrimoines du site : son passé minier et pastoral. Les espèces choisies sont en lien direct avec ceux-ci : les chauves-souris qui utilisent les anciennes mines comme gîte, les pelouses métallicoles qui s'installent sur des terrils et l'Androsace des Pyrénées comme

espèce emblématique des milieux rocheux. Un zoom sur un exemple de projet liant chasse et pastoralisme y a été également développé.

Volet INFORMATION

➤ **Réalisation du panneau d'information**

- Contenu :
 - Axé sur le patrimoine minier et pastoral du site
 - + zoom Chasse, Androsace, Chiro et Pelouses





- Coût : 6008,40 € TTC
- Calendrier : septembre 2014 à mai 2015
- Entretien

3

Volet INFORMATION

➤ **Réalisation du panneau d'information**

- Utilisation du verso ?
 - Actualité du site...
 - Info randonneurs : « table d'orientation »...
 - Autocollant permanent ou info « papier » ?
 - ...



La question de l'utilisation du verso se pose. En effet, le panneau était au départ prévu contre un talus, le verso n'étant pas accessible et les financements prévus ne permettaient pas, de toute façon, d'utiliser également le verso. C'est une possibilité qui est offerte aujourd'hui. Les suggestions lors de ce Copil s'orientent vers une carte IGN du secteur

au 25 ou 50000^{ème} par exemple, pour servir les randonneurs.

La question d'un second panneau se pose également. Le Président du Copil propose que toutes les entrées du site Natura 2000 soient « marquées » d'un panneau de présentation. Les entrées principales du site peuvent faire l'objet d'un panneau de grand format (comme le 1^{er}) tandis que les passages secondaires peuvent faire l'objet de panneaux plus petits. Les autres entrées sont à définir mais les accès par Arcizans-Avant et Cauterets (sentier vers le Moun Né ?) ont été mentionnés.

Ce panneau a été l'occasion d'entamer un travail de sensibilisation auprès des écoles du RPI Aucun, Bun, Gaillagos et Sireix. Leurs productions ont été en partie intégrées au panneau d'information : devinette, poème et quelques dessins.

Ces dessins n'ont pas tous été utilisés dans le cadre du panneau. Nous avons ainsi profité de la sortie d'une nouvelle lettre d'information pour tous les intégrer, et ceci sous forme ludique.

Volet INFORMATION

➤ **Participation des scolaires (Ecoles Bun et Aucun)**

- Travail sur l'Androsace des Pyrénées
- Intervention à Bun
- Prêt de pots et de loupes par le Conservatoire botanique
- Poème, devinettes et dessins



➤ **Une nouvelle lettre d'info !**

La nouvelle lettre d'information a été distribuée aux membres du Copil. Il reste des exemplaires disponibles à la Communauté de communes du Val d'Azun. La version numérique est disponible sur le site internet de Natura 2000 (http://valleesdesgaves.n2000.fr/vallees_gaves), rubrique Cabaliros - « documentation ». Un exemplaire a également été distribué aux enfants des classes participantes à la constitution du panneau d'information.

Volet INFORMATION

➤ **Une nouvelle lettre d'info**

- Le travail des enfants valorisé dans la LIS
 - Jeu de l'oie « Androsace des Pyrénées »





➤ **L'info en +**

Une exposition itinérante sur Natura 2000 en Vallée des gaves est disponible auprès du Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves (PLVG). Vous pouvez l'accueillir au sein de votre commune, à l'occasion d'une fête locale, d'une manifestation particulière, en support pédagogique ou pour animer l'accueil touristique estival. L'animatrice peut vous aider dans cette démarche.

Point 2 – Volet NATURALISTE

Volet NATURALISTE



- Visite des pelouses métallicoles
 - Avec le CBN-PMP
 - Le 20 août
 - Secteur Estaing ou Coutres ?
- Visite de la zone humide d'Estibe
 - Tourbière de la Badette
 - Visite à organiser
 - Avec l'Arempip ? CATZH ?
 - Quelle période ?
 - Quel périmètre ?



© F.Loustalot-Forest / ONF 2008

Les membres du Copil sont intéressés : les tenir informés du lieu et des modalités pratiques.

La mairie et le GP d'Arcizans-Avant proposent une visite du site : voir les disponibilités de l'Arempip pour l'organiser. Une étude pourrait également être lancée pour améliorer la connaissance de cette tourbière, notamment vis-à-vis de son alimentation en eau.

Point 3 – Volet PASTORAL

Volet PASTORALISME

- **Poursuite des Maet (4^{ème} année)**
 - sur le quartier de Laür – La Labasse (Sivom du Labat de Bun)
 - et sur le quartier Bergouey (CS d'Arras-Sireix)
- **Projets d'équipement en accompagnement de la MAET Laür-La Labasse**
 - amélioration de l'accès à l'estive
 - mise en place d'une plate-forme de traite (1^{ère} tranche)



8

➤ Les équipements pastoraux

Le président du Sivom du Labat de Bun indique que le parc de tri prévu sur le secteur de la Labasse a été hélicoptéré et installé. Il est en utilisation. Le projet d'amélioration de l'accès à l'estive est relancé et prend la forme d'une piste muletère. Il s'agit principalement de la réouverture de la piste forestière dans le bois de la Hountagnère, au départ de Viellele. Ce projet est centré sur la mise en place d'un atelier fromager (captage source, aire de traite...). Une fromagerie mobile a été achetée par le Sivom et elle est en cours d'utilisation par les éleveurs au lac d'Estaing.

Anne SALLENT précise qu'il est difficile de fixer les éleveurs sur ces secteurs, qu'il y a de moins en moins de transhumants ovins et que ces équipements vont faciliter leur travail. En ce qui concerne le projet de piste, Yannick BIELLE porte à la connaissance des membres l'existence d'un câble pastoral qui pourrait être utilisé pour les navettes de matériels et de fromages entre l'estive et la route et rappelle la nécessité de prise en compte de l'entretien de la piste (qui ne peut pas bénéficier de subvention). Anne SALLENT précise que le câble résout le problème du transport des fromages mais pas celui des déplacements de troupeaux et des hommes (divers passages sont délicats, que ce soit à la montée ou à la descente).

Point 4 – Volet REGIONAL

➤ Les actualités du réseau Natura 2000

Marc ADISSON indique que les programmes ne sont toujours pas finalisés. Le volet régional n'est pas encore validé. En attendant, la DDT 65 a réalisé le bilan de la programmation précédente en ce qui concerne le Feader vis-à-vis de Natura 2000 dans le département. Le document de présentation est joint à ce compte-rendu, sachant que le rapport final sera envoyé à tous les membres du Copil d'ici l'automne. Ce rapport départemental sera complété d'un bilan personnalisé pour chaque site.



LES ACTUS RÉGIONALES

- Les financements européens :
 - où en sont les nouveaux programmes ?
 - Bilan départemental du Programme 2007-2013 (DDT)

Petit Rhinolophe

COPIL Cabaliros 9/ 10

Les questions diverses

Le Président du Copil mentionne la difficulté de mobiliser tous les versants de ce site Natura. La mobilisation nécessaire autour de la création de nouveaux panneaux, la relance de certaines actions et la délocalisation des Copils sont proposés pour remédier à ce problème.

Jean-Baptiste LARZABAL porte à notre connaissance un suivi qui devrait débuter sur des gravures rupestres présentes sur le secteur de la cabane de La Labasse.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance et remercie l'ensemble des membres du Comité de Pilotage présents à cette réunion.

Arrens-Marsous, le 28 juillet 2015

Le Président,
Thierry DUMESTRE-COURTIADÉ